

§ II- LETTRES, N°68

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°13

LETTRE, N°13

+

Flavigny, 7 Juillet 1866

6 Mon enfant, ne partez pas. C'est bien maintenant le cas d'espérer contre toute espérance, et ne de ne pas nous défier de Dieu.

M. le Maire d'Orgelet vient de m'écrire. Il a été gravement malade depuis mon passage là bas; il va un peu mieux et en profite pour me rendre compte de la situation. Elle n'est pas brillante.

Il a sondé le terrain de tous cotés et a trouvé ceci:

On goûte l'Oeuvre mais un parti influent au Conseil Municipal et en majorité est d'avis de voter les fonds nécessaires pour réparer de fond en comble l'ancien couvent et en l'employer à réunir là les oeuvres communales: l'école des garçons, l'école des filles, l'une et l'autre très nombreuses, et la salle d'asile. Il conclut:

"En présence de cette situation... vouloir tenter une séance officielle serait une faute; il vaut mieux s'abstenir." Il me demande ce de lui conseiller ce, qu'il peut faire pour nous, car il nous reste cordialement dévoué.

Il termine en disant "Dans cet état de choses je crois donc que la présence de la bonne Mère Henri-Dominique à Orgelet ne pourrait être qu'inoportune en présence des dispositions du Conseil Municipal"

Il faut encore suspendre votre voyage et réclamer de la bonne Mère Ste Rose un nouvel acte de bienveillance et de dévouement.

Je vais écrire au Maire immédiatement que je



Henri-Dominique
Lat

regrette de n'avoir pas été averti plus tôt, que nous aurions pris nos mesures. Je vais lui demander si un second voyage à Orgelet, de ma part, ne pourrait pas obtenir quelque bon résultat.

D'autre part, on m'a parlé à Besançon quand j'y suis passé, d'une maison à 25 minutes de la ville qu'on aurait voulu nous vendre à notre Ordre, qui est très bien, dit-on, et qu'on aurait cédée aussi pour 10 ou 12000^f. Je vais m'informer de ce qu'elle est, et peut-être irai-je. Mais ce n'est pas un couvent et il n'y a pas de chapelle

Voyez, vous-même, si M. D'arbois de Joubainville, (avocat, cours Léopold, 20) le père de deux de nos Soeurs de Nancy ne connaîtrait pas dans le département quelque maison où nous pourrions nous installer provisoirement, comme on me l'avait fait espérer.

C'est là une triste affaire, mon enfant, mais le beau mérite d'avoir confiance en Dieu si tout allait sur des roulettes! Je ne perds point espoir, même du côté d'Orgelet. ~~Se~~ Mais je regrette ce retard qui m'empêche de donner des chiffres positifs à ^l~~l~~^{me} de F... et qui dès lors l'empêchera de se prononcer sur ce qu'elle peut donner. ~~Cela~~ Il eut été bien bon aussi et pour vous toutes, et pour les personnes qui veulent donner et qui attendent, que vous fussiez installées dès maintenant

Que faire? - Attendre, prier et agir. C'est ce que je vais faire mais aidez-moi toutes trois, vous en particulier.

Madelle Boyer va faire une neuvaine à Ste Madeleine, faites en une aussi toutes les trois et ajoutez y 3 invocations à S. Joseph 3 invocations à S. Bernard et 3 à S. Dominique. Je me joindrai à vous.

Je vous bénis toujours et je compte sur Dieu

fr. M Jean Jos Lataste

J'écris à ^l~~l~~^{me} de F.- et je l'engage à aller vous voir. Je lui demande aussi de se prononcer, s'il est possible et de nous dire ce qu'elle a l'intention de faire pour l'œuvre Je le fais avec tous les ménagements nécessaires.



Jos Lataste